

Coupon Sport Municipal

Pour notre commune, le dynamisme et l'avenir s'incarnent dans la jeunesse, le sport étant une valeur en laquelle nous croyons et que nous mettons en exergue

Dans un souci constant de réduire le coût de la pratique sportive pour les jeunes, la municipalité a mis en place le **Coupon Sport Municipal**.

Il s'adresse aux Laurentins qui perçoivent l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S). Afin de pouvoir en bénéficier, il est nécessaire d'être âgé de 6 à 18 ans et d'en faire la demande auprès des associations sportives.

Cette aide ne peut être accordée que pour les adhésions aux Associations Sportives Laurentines agréées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le montant attribué aux bénéficiaires s'élèvera à 20% de la cotisation d'adhésion à l'association sportive agréée, plafonné à 30 € et dont le minimum est fixé à 15 €.

NOM des PARENTS : _____

Prénoms : _____

ADRESSE : _____

NOM de l'ENFANT _____

Prénoms : _____

Certifie sur l'honneur avoir bénéficié de l'Allocation de Rentrée Scolaire, dont photocopie ci-jointe.

DESIGNATION DE L'ASSOCIATION : _____

MONTANT DE LA COTISATION : _____

MONTANT DU COUPON SPORT MUNICIPAL : _____

LES PARENTS

LE PRESIDENT DU CLUB